



GEMEINDE KELMIS
COMMUNE DE LA CALAMINE

La Calamine, le 10 mars 2023

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 30.03.2023

Les membres du conseil communal sont invités à assister à la séance du conseil, laquelle aura lieu le **lundi, 30 mars 2023** à **20.00 heures dans la salle du conseil de la maison communale de La Calamine.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 13.02.2023
- 2) Communications
- 3) Questions adressées au collège communal
- 4) Prise d'acte du procès-verbal de vérification de caisse pour le 3ème et 4ème trimestre 2022
- 5) Renonciation au droit d'emphytéose (Parc-Hôtel, Musée VM et parking de l'hôtel) de la RCA GALMEI en faveur de la commune pour l'année 2022
- 6) Action de prévention des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation de l'eau du robinet comme eau potable
- 7) Budget participatif pour la commune de La Calamine - Adaptation du règlement du fonds de participation citoyenne
- 8) Aménagement d'une zone d'activité économique destinée aux petites et moyennes entreprises située Hochheid à Hergenrath – Conditions de ventes – Révision de la décision du conseil communal du 27.01.1997
- 9) Approbation de la convention de collaboration « Treffpunkt Job Kelmis »
- 10) ORES Assets - Approbation du renouvellement de l'adhésion à la centrale d'achat – Décision de principe
- 11) Réalisation et placement d'un garde-corps extérieur de la passerelle au-dessus du GÖHL situé Hof à La Calamine suite aux inondations de Juillet 2021- Approbation des travaux - Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché
- 12) Réfection de l'installation électrique à l'école communale d' Hergenrath - Approbation des travaux - Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché
- 13) Drainage de l'aire de jeux dans la cour inférieure de l'école communale de La Calamine - Approbation des travaux - Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché
- 14) Recrutement d'un agent constatateur en matière de l'environnement pour les communes d'Eupen, La Calamine, Lontzen et Raeren
- 15) Renouvellement des commissions du conseil communal et désignation de nouveaux représentants communaux pour les assemblées générales et les conseils d'administration des différentes intercommunales et associations



GEMEINDE KELMIS
COMMUNE DE LA CALAMINE

Ostbelgien

Par le collège communal :

Le Directeur Général f.f.,

Le Bourgmestre,